

La formation Sauveteur Secouriste du Travail permet de :

- Connaître les moyens de prévention, de protection en cas de danger et être capable de les mettre en œuvre au sein de son entreprise.
- Connaître les modalités d'examen de la victime et d'alerte des secours.
- Connaître et savoir pratiquer les gestes de premiers secours afin d'éviter l'aggravation de l'état de la victime dans l'attente des secours.



Conditions d'inscription et prérequis :

Aucun prérequis n'est nécessaire pour entrer en formation.

Modalité de sélection des candidats : aucune



Calendrier : Les inscriptions sont à réaliser auprès du CFPPA de l'Allier ; plusieurs sessions sont programmées dans l'année.

Public cible :

La formation Sauveteur Secouriste du Travail répond à une obligation de l'employeur en matière de prévention des risques professionnels, elle s'adresse donc aux salariés mais également aux chefs d'entreprise désireux de mettre en œuvre une démarche de prévention dans leur entreprise.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Formation de 2 journées (2 x 7 heures), assurée par une formatrice certifiée.

Possibilité de moduler en fonction des besoins de l'entreprise.

De 4 à 10 stagiaires par formation.

La formation alterne des exposés directifs, des exposés participatifs, des mises en scène, des simulations, des études de cas et des démonstrations.





Taux d'appréciation des bénéficiaires :

↪ Non évalué (pas de sessions)



Frais pédagogiques et financement de la formation :

Forfait formation SST :
180,00 €

Le financement de la formation est fonction de votre statut.

Nous vous accompagnons pour mettre en œuvre les différentes possibilités de financement de votre formation.



Accessibilité au public en situation de handicap :

Les locaux sont adaptés à l'accueil de public en situation de handicap.

CONTENU DE LA FORMATION

Première demi-journée

- **Présentation** de la formation, son organisation.
- Identification du cadre juridique du rôle du SST.
- Notions de base en matière de prévention et de risques professionnels dans les différents secteurs d'activité.
- **Prévention** des risques professionnels spécifiques à l'entreprise et au poste de travail.
- Echanges d'expériences et partages de pratiques.

Deuxième demi-journée

- **Protéger**, mettre en œuvre les mesures de protection.
- Supprimer ou isoler un danger et soustraire une victime à un danger.
- **Examiner** une victime et rechercher la présence d'un ou plusieurs signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée.
- **Alerter** et faire alerter, définir les différents éléments du message d'alerte, identifier qui alerter, savoir construire son message d'alerte.

Troisième demi-journée

- **Secourir** une victime de façon appropriée.
- Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer.
- **Réaliser** les gestes adaptés en fonction de la situation et de l'état de la victime.
- **Surveiller** jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés.
- Mise en pratique des gestes sur un mannequin.

Quatrième demi-journée

- **Secourir** en pratiquant les gestes adaptés (PLS, massage cardiaque...)
- **Evaluation formative** des compétences acquises, réajustements éventuels, pratique des gestes.
- **Epreuve certificative** sous forme de mise en situation pratique avec observation et évaluation par la formatrice certifiée.
- Bilan de formation, remise en main propre du **mémento du SST**.

Validation de la formation :

A l'issue de ces 14 heures de formation vous serez **certifié** par une évaluation pratique et obtiendrez une **carte de Sauveteur Secouriste du travail** valable 24 mois ainsi qu'une attestation de formation reprenant toutes les compétences acquises.

CFPPA UFA
de l'Allier

Contact : Carole ALDON 06 24 57 37 39
Château de Neuville - 03000 NEUVY - 04 70 46 43 67
foad.cfppa.allier@gmail.com

www.agriallier.fr

Version du 24/02/2022